

Recommandations sanitaires pour la reprise des célébrations

Respect des distanciations physiques et la règle des 4 m² : chaque fidèle ne doit avoir personne à moins d'un mètre de lui, dans toutes les directions : devant, derrière, et sur les côtés. Cette règle ne vaut pas pour les familles et les personnes qui ont vécu le confinement ensemble. Les mouvements d'installation dans l'église requièrent, plus que jamais, d'arriver en avance à la messe.

Port du masque obligatoire pour les célébrants et les fidèles. Personne ne peut être admis dans l'église sans disposer d'un masque.

Désinfection des mains à l'entrée de l'église.

La communion est donnée dans la main, avec tout le respect dû au Corps du Christ. La procession de communion se fera en respectant les distances.

Par ailleurs les bénitiers restent vides, le geste de paix évitera tout contact physique, les paroles des chants seront projetées ou une feuille de chant individuelle sera disponible à l'entrée et sera emportée par chacun à la fin de la célébration. Pour la quête, chacun est invité à déposer son offrande après la communion dans un panier situé près du chœur.